

COMITÉ SYNDICAL

REUNION DU 12 JUIN 2014

Date de la convocation : 27 mai 2014

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Alain RENARD (Titulaire), Monsieur Hervé GAYRARD (Titulaire), Monsieur Bernard PIOT (Titulaire), Monsieur Jean Philippe LEGAL (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Julio CARBALLO (Titulaire), Monsieur Xavier PARIS (Titulaire), Monsieur Gérald GOUTANIER (Titulaire), Monsieur Xavier DUMARTIN (Titulaire), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Guillaume DÉPINAY GENIUS (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Patrick MEIFFREN (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Patrick BAUDIN (Titulaire), Monsieur Jean François BORDELAIS (Suppléant), Monsieur Mathieu TRUFFART (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Monsieur Isidro MARTIN (Titulaire), Monsieur Philippe BLAIN (Suppléant), Monsieur Alain DIDIER (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Christophe SERENA (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain TURBY (membre associé CUB), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental).

DÉLIBÉRATION N°20140612_012
Affectation définitive des résultats 2013 – Budget principal

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20140612_012
Affectation définitive des résultats 2013 – Budget principal

Considérant la délibération du Comité Syndical en date du 6 février 2014 relative à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2013 au Budget Primitif 2014 :

- Excédent de fonctionnement (article 002 R) : 480 051,98 euros
- Excédent d'investissement (article 001 R) : 24 911,10 euros.

Considérant le vote du Compte Administratif 2013 en date du 12 juin 2014 :

- dont la section de fonctionnement fait apparaître un excédent cumulé de clôture de 480 051,98 euros
- dont la section d'investissement fait apparaître un excédent cumulé de 24 911,10 euros

Considérant que les résultats 2013 ont été correctement estimés lors de la reprise anticipée et qu'il convient de procéder à l'affectation définitive des résultats.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames Messieurs :

- de bien vouloir confirmer l'affectation comme suit :
 - Excédent de fonctionnement (article 002 R) : 480 051,98 euros
 - Excédent d'investissement (article 001 R) : 24 911,10 euros

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 12 juin 2014

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)